



MNRA, la Mutuelle des Artisans

Créée par les artisans voici 25 ans, la MNRA est un acteur mutualiste de premier plan au service exclusif des professions indépendantes : artisans, commerçants, professions libérales.

Présente sur l'ensemble du territoire métropolitain, la MNRA propose aux chefs d'entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité, à leur conjoint, à leurs salariés et aux retraités de ce secteur une gamme complète de solutions de protection sociale complémentaire :

- Compléments de retraite Aria
- Prévoyance (compléments d'indemnités journalières, garantie chômage du chef d'entreprise, convention Obsèques, assurance dépendance)
- Complémentaire santé.

A l'image des entreprises artisanales, la MNRA a fait le choix de la proximité, avec une forte présence de terrain. A ce jour, le réseau décentralisé de la MNRA compte 100 conseillers mutualistes qui sont tous experts en protection sociale.

La première mutuelle de France pour la retraite Madelin

Après avoir été en 1994, un des premiers opérateurs à diffuser un contrat groupe de la Loi Madelin, la MNRA est aujourd'hui, avec ses deux garanties Aria Groupe et Aria Evolution, la première mutuelle de France sur le marché de la retraite Loi Madelin (en chiffre d'affaires)

Une offre Retraite et Prévoyance sur mesure distinguée par plusieurs labels d'Excellence

Sur un marché de l'épargne retraite très concurrentiel, la MNRA renforce l'attractivité de son offre en intégrant en permanence à ses contrats de nouvelles options qui visent à prendre en compte toutes les attentes des adhérents : rente éducation, libre choix du bénéficiaire du complément de retraite, exonération des cotisations en cas d'incapacité...

La qualité des produits retraite et prévoyance de la MNRA est unanimement reconnue, comme en témoignent les Labels d'Excellence obtenus en 2009, 2010 et 2011 pour Aria Groupe/Aria Evolution et MNRA Obsèques.



Des valeurs mutualistes fortes :

La MNRA adhère à la Fédération nationale de la mutualité française (FNNMF) qui regroupe la plupart des mutuelles de France.

Un partenaire naturel des organisations professionnelles du secteur

Ancrée dans l'artisanat, dirigée par une assemblée générale et un conseil d'administration uniquement composés d'artisans actifs et retraités, la MNRA est naturellement partenaire des organisations professionnelles du secteur, notamment l'UPA et ses trois confédérations (CAPEB, CNAMS, CGAD) et l'APCMA qui fédère le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). A ce jour, plus de 180 conventions nationales et locales ont été conclues par la MNRA.

Chiffres clés

- **290 000** adhérents dont **41 000** bénéficiaires d'un complément de retraite Aria
- **382 000** contrats gérés
- **144,2 M€** de chiffre d'affaires
- **1,2 M€** de résultat net
- **150,2 M€** de fonds propres
- **2 050 M€** d'actifs gérés
- **1 892 M€** de provisions techniques brutes
- **187%** : c'est le taux de couverture de la marge de solvabilité réglementaire.

En savoir plus :

www.mnra.fr